

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 07 avril 2022

n° 071-22 C

Objet : RD - Approbation du Schéma directeur de transition énergétique 2022-2026 de Grand Chambéry

- date de convocation le 01 avril 2022
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi sept avril à dix-neuf heures quarante-cinq, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jacob-Bellecombette, Université, Amphithéâtre 19000, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 49

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Benoît Perrotton - Claire Plateaux - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Frédéric Bret - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Grégory Basin à Alexandre Gennaro - de Jean-François Beccu à Michel Camoz - de Christèle Blambert à Brigitte Bochaton - de Stéphane Bochet à Jean-Marc Léoutre - de Vincent Boulnois à Jean-Marc Léoutre - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Alain Caraco à Marie Bénévise - de Michel Dyen à Brigitte Bochaton - de Philippe Ferrari à Jean-Pierre Fressoz - de Hervé Ferroud-Plattet à Serge Tichkiewitch - de Alain Gaget à Pascal Mithieux - de Sabrina Haerinck à Jimmy Bâabâa - de Hélène Jacquemin à Philippe Gamen - de Laïla Karoui à Aloïs Chassot - de Gaëtan Pauchet à Aurélie Le Meur - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Emilio Pla Diaz à Franck Morat - de Dominique Pommat à Corine Wolff - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

- conseillers excusés : 14

Jean-Pierre Casazza - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Christelle Favetta-Sieyes - Christian Gogny - James Hallay - Martine Lambert - Luc Meunier - Raphaële Mouric - Damien Regairaz - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Alain Thieffenat - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 07 avril 2022

délibération n° 071-22 C

objet **RD - Approbation du Schéma directeur de transition énergétique 2022-2026 de Grand Chambéry**

Aurélié Le Meur, vice-présidente chargée de la transition écologique et du développement durable, rappelle que le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) approuvé par le Conseil communautaire le 18 décembre 2019 prévoit de s'appuyer sur le futur Schéma directeur de transition énergétique pour accélérer la production d'énergies renouvelables et que sa mise en œuvre est une action cœur de cible du projet d'agglomération, La Fabrique 2.0.

Le Schéma directeur de transition énergétique de Grand Chambéry, élaboré en interne, vise à accompagner l'action de la Communauté d'agglomération dans le déploiement du service public et l'entretien de son patrimoine et décline l'action de Grand Chambéry sur la trajectoire de la transition énergétique. Il permet de déterminer les leviers d'action et d'intervention au sein des différentes compétences mises en œuvre et est un outil d'aide à la décision pour les élus de Grand Chambéry.

La stratégie énergétique des activités de Grand Chambéry repose sur trois leviers pour atteindre les objectifs du PCAET à horizon 2025 :

- des actions de sobriété énergétique et de réduction des consommations énergétiques : pour 2025, l'objectif est de contenir la consommation d'énergie à + 9 % tout en maintenant ou développant le niveau de service public,
- des actions de conversion des flottes de véhicules vers des carburations bas carbone et d'amélioration de la performance des équipements et l'optimisation des process pour contenir la hausse des émissions de gaz à effet de serre à + 9 % en 2025,
- des actions de massification de la production d'énergies renouvelables sur les sites de Grand Chambéry pour produire + 143 % en 2025.

La massification des baisses des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre est rendue difficile du fait des activités de services à la population obligatoires dans le cadre des compétences de Grand Chambéry. La massification des productions d'énergies renouvelables est réalisable compte tenu des gisements identifiés à ce jour sur le patrimoine de Grand Chambéry. Aussi, l'effort est mis sur la production d'énergies renouvelables.

Le taux de couverture correspond à la part d'énergies renouvelables produites ramenée à l'ensemble des consommations d'énergie de Grand Chambéry.

La maîtrise des consommations énergétiques des différentes activités de Grand Chambéry et la massification des productions d'énergies renouvelables sur le patrimoine de Grand Chambéry permet de s'inscrire dans la trajectoire du PCAET avec un taux de couverture d'environ 20 % à horizon 2025 et 30 % en 2030.

Le programme d'actions vise à réduire les consommations énergétiques par des actions portées par les directions chargées de la gestion de patrimoine :

- direction des bâtiments communautaires,
- direction des grands équipements,
- direction de l'eau et de l'assainissement,
- direction de la mobilité (infrastructures).

Le programme d'actions vise en parallèle à réduire les émissions de gaz à effet de serre par des actions portées par les directions opérationnelles suivantes :

- direction des déchets (camions de collecte des déchets),
- direction de l'eau et de l'assainissement,
- direction des ressources humaines et des moyens généraux (véhicules légers).

Le total des investissements sur le volet réduction des consommations est estimé à 5 201 000 € HT (montant prévisionnel).

Le programme d'actions vise à augmenter la production d'énergies renouvelables sur les sites de Grand Chambéry sur les filières solaire, biogaz, récupération de chaleur et hydroélectricité. Ces actions concernent

les études et les travaux nécessaires à l'augmentation des productions. Le total des investissements sur le volet augmentation des productions est estimé à 2 177 964 € HT (montant prévisionnel).

Une enveloppe totale estimée de 1 864 000 € issue du produit de la vente du biométhane de l'unité de l'UDEP permettra de financer en partie les actions du Schéma directeur de transition énergétique sur la période 2022-2026.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 199-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 portant approbation du Plan climat-air-énergie territorial de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 039-22 C du Conseil communautaire du 17 mars 2022 affectant un forfait issu du produit vendu de l'unité de biométhane de l'UDEP au financement d'actions de développement durable,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** le Schéma directeur de transition énergétique 2022-2026 de Grand Chambéry,

Article 2 : **s'engage** à mettre en œuvre le Schéma directeur de transition énergétique 2022-2026 au sein des directions de Grand Chambéry concernées.

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte : 071-22 C

Objet de l'acte : RD - Approbation du Schéma directeur de transition énergétique 2022-2026 de Grand Chambéry

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 8 - Environnement

Date de l'acte : 14 avril 2022

Annexe(s) : annexe

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20220414-lmc1H27108H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H27108H1

Date de transmission en Préfecture : 14 avril 2022

Date de réception en Préfecture : 14 avril 2022

Publication : jeudi 14 avril 2022